

Jean-Luc Caradeau

Les scandales du Vatican et de la Papauté

T Éditions
TrajectoirE

Les scandales de l'Église

« Malheur au monde à cause des scandales ! Car il est nécessaire qu'il arrive des scandales ; mais malheur à l'homme par qui le scandale arrive ! » Matthieu XVIII, 7.

Introduction

Si l'on en croit les chroniqueurs, Rome, et plus particulièrement la résidence des papes qui fut d'abord le palais du Latran (du IV^e au XIV^e siècle) puis celui du Vatican devenu l'unique siège de la cour papale le 20 septembre 1871, est le lieu de tous les scandales. Certains sont vrais : tous les papes ne furent pas des saints... Certains papes le sont officiellement, alors qu'un ignorant, se penchant sur leur biographie, les imaginerait plutôt au purgatoire ou en enfer... Dante, qui pourtant était fort savant, y envoie beaucoup de papes et de hauts prélats dans sa *Divine Comédie*...

Mais qu'est-ce qu'un scandale ?

C'est, dirait-on aujourd'hui, un « fait médiatique », un fait d'opinion : l'indignation manifestée par les médias d'abord, puis par l'opinion publique, à la suite de la diffusion d'une information vraie ou fausse. À ce titre, le scandale est un fait historique, parce qu'il s'appuie sur un fait réel, une calomnie, une légende ; que l'indignation qu'il suscite soit ou non légitime, il a toujours des conséquences importantes. Ces conséquences sont politiques, juridiques (modification de la loi) et même parfois pénales. Le modèle du scandale contemporain est l'affaire d'Outreau : dans un premier temps, l'opinion est scandalisée par une

série de dénonciations calomnieuses. C'est une affaire de pédophilie et ce scandale entraîne un durcissement de la politique, des forces de l'ordre et de la justice en matière de délinquance sexuelle. Dans un second temps, l'innocence des personnes calomniées est démontrée. De scandale sexuel qu'il était, Outreau devient une scandaleuse injustice et entraîne la mise en cause de l'institution judiciaire et de son fonctionnement.

Les chroniqueurs, donc, ont rapporté à propos du pape et de sa cour de nombreux scandales relevant du « fait divers », meurtres, cruauté, sexualité... Certains sont la conséquence de faits avérés. D'autres celle de pures calomnies, d'inventions du peuple de Rome ou d'un candidat malheureux au siège pontifical. Cependant, rappelons qu'en droit canon* la calomnie est un élément de preuve et peut entraîner la condamnation d'un prévenu. Ainsi la condamnation de l'ordre du Temple se réfère-t-elle au fait que ce dernier a été calomnié... Les scandales de l'Église ne datent pas d'hier ! Scandales sexuels, principalement dans une religion qui justement voudrait que tout le monde fût comme Paul (né entre 5 et 10 – mort entre 64 et 68), l'apôtre qui écrit : « Il vaut mieux se marier que de brûler » et son célèbre « Je voudrais que tout le monde fût comme moi ». Or Paul avait une compagne chrétienne (une jeune fille qui s'était cachée pour écouter ses leçons puis l'avait suivi dans ses voyages). Certains exégètes modernes en concluent qu'il était eunuque... En effet, les disciples qui entouraient le Christ étaient accompagnés d'une sœur (c'était le cas de Jacques, frère du Seigneur) ou de leur épouse (Simon, Pierre). C'est pourquoi Paul écrit : « N'avons-nous pas le droit de mener avec nous une sœur qui soit notre femme, comme font les autres apôtres, et les frères du Seigneur, et Céphas ? » (1, Cor, IX, 5 – Traduction L. Second). La compagne de Paul était l'une des premières agapètes*.

Dès le IV^e siècle, les agapètes* seront les actrices d'un scandale dénoncé par saint Jérôme (347 – 419). Ce n'est que le premier d'une longue série de scandales touchant le clergé tant séculier que régulier. Ainsi, dès les premiers siècles s'établit la tradition de dénoncer la corruption du clergé et de son chef, tant dans les provinces orientales

et africaines de l'Empire romain que dans les provinces européennes. Entrons donc dans l'enfer de l'Église pour y découvrir la dépravation sexuelle, la corruption, la trahison et l'assassinat. Il existe une seconde sorte de scandales : ceux qui, révélés souvent des siècles plus tard, sont la conséquence directe d'une politique menée depuis plusieurs générations...

Avertissements au lecteur

Les problèmes de chronologie

Les lecteurs pourront constater parfois un décalage de date avec d'autres ouvrages. Le plus fréquent sera un quantième d'année supérieur ou inférieur de un point. Cela tient aux incertitudes sur la date du nouvel an. Suivant les époques et les lieux, cette date change. Ainsi, à l'époque de Charlemagne, à Rome, l'année commence le lundi de Pâques et à Paris le jour de Noël, dans d'autres endroits le 1^{er} mars, le 25 mars... Cette situation perdure jusqu'au règne de Charles IX (1560 – 1574) dans les provinces de France (ce dernier fixe par un édit le début de l'année au 1^{er} janvier). Par ailleurs, les papes ont daté leurs actes, certains en utilisant le calendrier julien, d'autres l'ancien calendrier romain. Au haut Moyen Âge, certains papes ont daté leur courrier à partir de la première année du règne de l'empereur d'Orient (l'Italie était alors une province byzantine), d'autres à partir du début de l'ère chrétienne. Quant aux auteurs du passé, certains ont converti quand ils le pouvaient les dates des événements dans le système utilisé au lieu de leur résidence, mais cela ne leur a pas toujours été possible. Il en résulte qu'une date plaquée sur un document ou un événement est souvent le résultat d'un consensus. Ainsi la date « officielle » de la bataille de Poitiers est-elle 732, mais historiens et chronologistes sont en désaccord et trois années sont en compétition, 731, 732, 733. La coutume veut que les auteurs s'en tiennent au consensus, quand il y en a un, mais ce n'est pas toujours le cas. D'ailleurs, il n'y en a pas pour la plupart des événements que nous évoquons dans ce livre.

La préhistoire de l'Église

Les documents les plus anciens conservés aux archives du Vatican datent du XI^e siècle. Toutes les sources précédant cette période ne proviennent donc pas des archives de la papauté. Par ailleurs, même aux époques suivantes, les chroniqueurs seront notre principale source, parce que ce sont eux qui en racontant des histoires vraies ou fausses ont fait l'opinion de leur époque et souvent des suivantes.

Le scandale, une question de point de vue

Ce qu'un moine considère comme un scandale ne l'est pas forcément pour un souverain, ni pour le peuple, ni même pour le clergé séculier... Cette proposition vaut pour les trois catégories considérées et s'applique également à tous les autres clivages de population, qu'ils soient dus à la situation sociale ou aux divergences d'opinions ou à d'autres causes.

CHAPITRE I

L'Église d'avant Constantin : Quand le pape n'était qu'évêque de Rome

☞ Pierre était marié

À l'époque du Christ, les chrétiens sont juifs. Ils respectent la loi juive qui spécifie que trois devoirs incombent au mari : nourrir, vêtir sa femme et la satisfaire au niveau des rapports conjugaux. Pierre et les autres apôtres sont obligatoirement mariés, comme le montre la citation de Paul (voir l'introduction). Il en est de même de tous les disciples. Parmi les agapètes* se trouvent donc les épouses des apôtres. Paul, comme en témoigne sa citation, est célibataire, ce qui pour un juif adulte est une anomalie bien difficile à expliquer... Seul le fait que Paul ait été dans l'incapacité physique de remplir l'une des trois obligations de l'époux peut expliquer son célibat qui est contraire au commandement 212, « perpétuer l'espèce humaine par le mariage ». Paul va prêcher auprès des gentils, son célibat lui interdisant d'enseigner la Loi aux juifs. À l'époque, il semble que tous les évêques soient mariés et à plus forte raison les presbytres* (qui deviendront plus tard les prêtres). Paul, dans sa première épître* à Timothée, écrit au chapitre III, verset 2 : « Il faut donc que l'évêque soit irréprochable, mari d'une seule femme, sobre, modéré, réglé dans sa conduite, hospitalier, propre à l'enseignement. ». Le fait que Pierre soit marié n'était donc pas un scandale de son vivant. Quant au Christ, l'Église prétend qu'il était célibataire et affirme que ceux qui, s'appuyant sur la loi juive ou des apocryphes*, soutiennent qu'il était marié sont hérétiques.

☞ **Pierre premier évêque de Rome ?**

Par la suite, au plus tôt cinquante ans après sa mort et plus probablement à la fin du II^e siècle, les prélats romains décident qu'en plus d'être apôtre, Pierre est le premier évêque de Rome. Un titre inutile, puisque ce sont les apôtres qui ont nommé les premiers évêques*. Les plus anciennes listes épiscopales transmises par Irénée de Lyon (v. 130 – v. 202) donnent Lin (v. 67 – 78) comme premier évêque de Rome.

Les Actes des apôtres nous disent seulement que Pierre, après avoir raconté aux autres apôtres son arrestation (vers 40) et sa libération miraculeuse (par un ange), va dans un autre lieu (Actes XII, 17). Ensuite les Actes ne parlent plus de Pierre avant la réunion que l'on appelle « concile de Jérusalem » (49) où Paul convaincra les apôtres qu'il n'est pas nécessaire d'être circoncis et de suivre la loi juive pour être baptisé. La seule « preuve » issue des Écritures avancée par l'Église est un passage de la première épître de Pierre (V, 13) : « L'Église des élus qui est à Babylone vous salue, ainsi que Marc, mon fils. » « Babylone » serait en réalité « Rome ». Cette métaphore est courante dans les écrits polémiques chrétiens du II^e siècle, mais cette lettre n'en est pas un, et la coutume à l'époque est d'indiquer clairement le lieu d'où l'on écrit.

☞ **Ces ossements ne sauraient être ceux de Pierre**

Vers 1950, des archéologues découvrent à Jérusalem une boîte d'ossements datée du I^{er} siècle portant l'inscription « Simon bar Juda » (le nom de Pierre en hébreu). L'Église de Rome est fort embarrassée ! C'est sans raison, car « Simon » et « Juda » sont des noms à peu près aussi courants en Judée que « Pierre » chez les chrétiens. Il est donc certain qu'il n'y a pas eu au I^{er} siècle un seul « Simon fils de Juda (Simon bar Juda) » à Jérusalem et que cette découverte ne prouve rien.

Cependant, à la suite de fouilles réalisées dans les grottes du Vatican (sous saint Pierre), un tombeau datant du I^{er} siècle est découvert. Dans ce tombeau, on trouve des ossements et une inscription ne

comportant que quatre caractères, « ΠΕΤΡ », soit les quatre premières lettres de *Pétros*, « Pierre » (au sens premier « rocher », comme *Kèpha* en hébreu) en grec, et juste au-dessous les lettres « EN ». Alors, deux interprétations s'affrontent. Selon certains archéologues, c'est $\epsilon \nu \epsilon \sigma \tau \iota$, « dedans est » en abrégé. Selon d'autres, c'est l'abréviation de $\epsilon \nu \delta \epsilon \iota$, « il manque »... Impossible de trancher puisque les deux interprétations commencent par « EN » ! Quant à « Pétr », ce pourrait être aussi le début de « Pétrone » ou de « Pétronus ». Néanmoins, Paul VI, en 1965, reconnaît qu'il s'agit du tombeau et des ossements de saint Pierre. Benoît XVI fait expertiser les ossements. Ils datent du 1^{er} siècle et selon l'expert qui les a examinés, « ils pourraient être ceux de saint Pierre » (ce sont ceux d'un homme âgé). Les autres arguments de l'Église sont tirés de textes datant du 11^e siècle, et donc du moment où l'on ajoute Pierre à la liste des évêques de Rome.

Faire de Pierre le premier évêque de Rome est un choix purement politique¹. Rome est la capitale de l'Empire. En faisant de Pierre le premier évêque de Rome, on donne la primauté à celle-ci, parce que la primauté de Pierre était reconnue par tous les apôtres. Ce faisant, on élimine Jérusalem (ville d'origine du christianisme et du judéo-christianisme*)...

☞ De l'Église démocratique à l'épiscopat monarchique

En dehors des noms des évêques qui se sont succédé sur le trône épiscopal de Rome, on sait bien peu de choses de l'Église romaine avant le règne de Constantin. Encore cette liste n'est-elle pas totalement certaine car les sources divergent. Selon « le catalogue libérien » (date estimée 355), Clet, quatrième successeur de Pierre, aurait régné entre Clément I^{er} et Anacleto, alors que la liste officielle du Vatican considère

1. Des doutes subsistent quant à la fondation de l'Église de Rome par les deux apôtres. Ainsi B. Studer, auteur de l'article « Papauté » dans le *Dictionnaire du christianisme ancien* (éd. Cerf, 1983) écrit : « ... il n'est guère probable que la communauté romaine ait été fondée par Pierre ou par Paul [...]. Elle a plutôt été fondée par des judéo-chrétiens inconnus. »

Clet et Anaclet comme un même personnage et le fait succéder à Lin (premier successeur de Pierre). Quant à l'action de ces évêques durant leur épiscopat, on en ignore tout. Un document, dont il existe de nombreuses versions, est connu sous le nom de *Liber Pontificalis*. Il a été rédigé entre le VI^e siècle pour les premiers papes et le XV^e pour les derniers. Il crédite chaque pape de décisions concernant la liturgie et la discipline ecclésiastique qui, au moins pour les premiers évêques de Rome, sont des anachronismes. Il les déclare tous martyrs jusqu'en 236 (année de l'édit de Constantin) alors que le premier dont le martyr soit attesté est Téléphore, septième évêque de Rome et huitième pape selon l'Annuaire pontifical. Visiblement, on a attribué aux papes les plus anciens des décisions liturgiques et disciplinaires dans le but d'accréditer l'antiquité de pratiques adoptées ultérieurement par l'Église.

C'est assuré : les successeurs des évêques nommés par les apôtres sont élus par l'assemblée des fidèles. L'évêque préside un conseil de presbytres* appelé « conseil des anciens ». Ces derniers sont les gardiens de la tradition. Ils sont investis de pouvoirs sacramentels, d'une autorité doctrinale et administrent les biens de la communauté. L'épiscope* (l'évêque) dirige l'ensemble de la communauté et réunit le conseil des presbytres. Ce mode de fonctionnement est calqué sur celui des synagogues (comme église, le mot signifie « assemblée »). À l'origine, la direction de chaque communauté est collégiale. La première épître aux Corinthiens attribuée à Clément de Rome le montre bien, chapitre LIV, 1 : « Qui, parmi nous, se sent une âme généreuse, compatissante, pleine de charité ? », 2 « Qu'il dise : Si c'est moi qui apporte ici la sédition [...] je vais m'en aller [...] et je ferai ce que décidera l'assemblée ; seulement que le troupeau du Christ demeure dans la paix avec ses presbytres constitués. Celui qui se conduira de la sorte s'acquerra une grande gloire...

L'épître de Clément aux Corinthiens

Ce texte que l'Église attribue à Clément à partir du II^e siècle est anonyme. L'Église contemporaine, parce que l'auteur fait porter sa lettre par des messagers, lesquels sont également chargés de lui rapporter le résultat de son intervention, veut y voir une preuve de l'antique primauté de l'Église romaine. Cependant, le texte même de la lettre montre qu'il ne s'agit que d'une recommandation, d'un conseil donné par l'Église de Rome à celle de Corinthe en proie aux dissensions² : « Recevez notre conseil et vous n'aurez pas à vous en repentir », et l'auteur écrit dans un chapitre ultérieur : « Vous nous causerez joie et allégresse, si vous obéissez à ce que nous vous avons écrit par le Saint-Esprit... » Tout cela n'a en rien l'apparence d'un ordre. Clément I^{er}, ou quelque autre personne qui en a été chargée, écrit à l'Église de Corinthe pour lui faire connaître le point de vue de l'Église de Rome. Par ailleurs, le texte laisse entendre qu'il s'agit d'une intervention spontanée suite à une rumeur : « [...] une poignée d'individus a commencé ; et le feu qu'ils ont allumé, ils l'ont porté à un tel degré de démence, que votre nom révééré, célébré, justement aimé de tous, s'en trouve grandement décrié. »

Cependant, au cours du II^e siècle, le conseil des anciens perd de son importance ; et dans le courant du III^e siècle, l'épiscopat devient monarchique. L'évêque de Rome se drape donc de l'autorité de Pierre. C'est un premier pas vers l'Église monarchique que nous connaissons.

↪ Quelques faits incontestables (ou incontestés)

Pie I^{er} (v. 142 – v. 155) est le premier « pape » qui expulse des hérétiques de l'Église de Rome. Il en chasse les gnostiques Valentin, Cerdon et Marcion au cours d'un synode de presbytres qu'il préside en juillet 144. Certains voient dans cet acte un scandale et les prémices de l'Inquisition, mais l'Église lui en fait un titre de gloire. C'est un « saint martyr », bien que J. N. D. Kelly écrive (in *Dictionnaire des papes*, Brepols, 1994) « qu'il n'y a aucune raison de supposer qu'il le fut ».

2. Des jeunes se sont révoltés et ont démis plusieurs presbytres.

Victor I^{er} (189 – 198) s'illustre en excommuniant l'Église d'Asie Mineure qui refuse d'adopter le comput romain et célèbre la Pâques en même temps que les juifs. L'évêque de Rome s'autoproclame ainsi chef de l'Église universelle. Cette action soulève « une tempête de protestations » (J. N. D. Kelly). L'empereur Commode (180 – 192) a une maîtresse chrétienne. Victor lui transmet une liste de chrétiens condamnés aux mines pour qu'elle les fasse gracier mais omet le nom de Calixte (futur pape). Il serait le premier pape à avoir eu des contacts avec la cour impériale.

Zéphirin (v. 198 ou 199 – 217) se fait remarquer par son inculture que lui reproche un censeur acerbe, Hippolyte, qui deviendra plus tard le premier « antipape* ».

Calixte I^{er} (217 – 222) : esclave affranchi, il devient banquier, fait faillite, ce qui lui vaut sa condamnation aux mines. Il est sauvé par ses clients qui espèrent obtenir le remboursement de leurs pertes. Réhabilité par Zéphirin, il devient diacre et conseiller du pape avant de lui succéder sur le siège épiscopal... C'est le dix-septième pape.

Hippolyte (217 – 235) accuse Calixte d'introduire de nouvelles coutumes dans l'Église et devient le premier antipape.

Ce schisme dure jusqu'au règne de Pontien (230 – 235). Maximin le Thrace devient empereur en 235. Il fait déporter le « pape » et « l'antipape » à l'île de la mort (Sardaigne), les deux évêques se réconcilient, l'un démissionne, l'autre renonce à ses prétentions et ils appellent ensemble à l'unité des chrétiens... Certains auteurs pensent que cette belle histoire est apocryphe...

Malgré la tentative de Victor I^{er} d'imposer le « pape » comme chef de l'Église universelle, le « pape » est seulement et encore pour longtemps l'évêque de Rome.

CHAPITRE II

Les papes sous les empereurs chrétiens

Si saint Constantin empereur n'avait pas eu une mère chrétienne et une soi-disant vision avant la bataille du pont Milvius, laquelle aurait entraîné sa conversion au christianisme, sa réputation serait presque aussi détestable que celle de Néron...

Les crimes de saint Constantin

Fils de Constance Chlore (empereur, 1^{er} mai 305 – 25 juillet 306) et de sa concubine Hélène, il sert sous Dioclétien (mars 285 – 1^{er} mai 305). À la mort de son père, il est proclamé Auguste par l'armée de Bretagne à York, puis reconnu Auguste par Maximien, dont il épouse la fille Fausta. En 310, Maxence, fils de Maximien, se fait proclamer empereur à Rome. En 312, Constantin, qui gouverne la Gaule et la Grande-Bretagne et favorise les chrétiens, attaque Maxence (28 octobre 306 – 28 octobre 312) qui, lui, règne sur l'Italie et l'Afrique. Il le vainc au pont Milvius, dans les faubourgs de Rome. Maxence se noie en tentant de fuir avec son armée. En 313, Constantin conclut une alliance avec Licinius qui devient empereur d'Orient.

Il entre ensuite en conflit avec lui. Il le vainc en 323 à Andrinople et le fera exécuter après lui avoir promis la vie sauve. Il fera aussi exécuter deux de ses fils (pour une raison que l'on semble ignorer) et étouffer Fausta dans un bain chaud en 327.

↪ **L'édit de Milan fait de l'empereur encore païen de Rome un pape avant la lettre**

En 313, Constantin et Licinius publient un rescrit adressé à l'Orient qui ordonne des mesures de tolérance. Dès ce moment, Constantin met en œuvre une politique pro-chrétienne et s'arroge le pouvoir sur toute l'Église de l'Empire. L'empereur est de droit *Pontifex Maximus**, chef de la religion romaine. C'est tout naturellement qu'il exerce la même autorité sur le christianisme bien qu'il reste païen.

↪ **L'empereur donne à l'évêque de Rome son palais du Vatican**

Il délègue ses pouvoirs aux tribunaux d'évêques dans l'affaire des donatistes*, d'abord au synode de Rome en 313 puis au concile d'Arles en 314. En 316, les arbitrages ecclésiastiques ayant échoué, c'est lui qui déclare Cécilien, évêque de Carthage, innocent (les donatistes voulaient le démettre) et excommunie Donat. En 317, il édicte des lois coercitives à l'égard des donatistes. C'est de la même façon qu'il gère ensuite la crise arienne* qui se conclura par le concile de Nicée, qu'il convoque, et l'exil d'Arius. Il fait construire de nombreuses églises et donne pour résidence à l'évêque de Rome son palais du Vatican.

Des funérailles païennes

Après sa vision de 312, au pont Milvius, Constantin fait placer des chrismes* sur les boucliers et les casques de ses soldats et crée (selon Lactance) le labarum*, qui porte soit le chrisme soit l'inscription « Par ce signe tu vaincras » ou une formule équivalente³. S'est-il converti ? On en doute, sur les monnaies on trouve le chrisme, mais aussi des

3. On relève sur une iconographie datant du v^e siècle l'inscription « Par le Christ tu vaincras toujours » (bas-relief représentant l'empereur Honorius daté de 406 – diptyque consulaire de Probus.

symboles du culte du Sol Invictus (culte de Mithra) que l'empereur a pratiqué au moins jusqu'à sa vision. À partir de 321, il promulgue des lois inspirées par le christianisme : la sainteté du dimanche (jour chômé obligatoire dans tout l'Empire), droit de justice accordé aux évêques, droit d'affranchir les esclaves à l'église, interdiction d'obliger les chrétiens à célébrer les sacrifices ; mais tout montre qu'il reste attaché au culte impérial. En 328, il décide la réintégration d'Arius et de certains de ses partisans. Enfin, il aurait été baptisé sur son lit de mort par Eusèbe, le chef des ariens. Il aurait aussi, juste avant sa mort, pris toutes les dispositions pour que soit organisée avec faste la cérémonie païenne des funérailles du Pontifex Maximus...

L'une des dispositions du concile de Nicée prévoit que l'organisation administrative de l'Église doit être calquée sur celle de l'Empire, mais Constantin, qui avait transporté la capitale de l'Empire à Constantinople, a accordé les mêmes privilèges à l'évêque de Constantinople qu'à celui de Rome. Entre Rome et Constantinople, la compétition est donc désormais ouverte...



☞ **L'art de régler les questions d'héritage**

Constantin meurt en 337. Ses fils se partagent l'Empire. Constantin II règne sur les provinces de Bretagne, de Gaule et d'Hispanie ; Constance II, sur celles d'Asie, d'Orient, de Pont et de Thrace et Constant I^{er}, sur celles d'Italie, d'Afrique, de Pannonie, de Dacie et de Macédoine.

Mais Constantin II veut l'Italie. Il déclare la guerre à son frère Constant, et est tué à la bataille d'Aquilée en 340. Il y a à nouveau deux empires romains rivaux : celui d'Orient et celui d'Occident. Constant sera assassiné en 350 – Constance reste seul empereur.

L'évêque de Rome en exil

Comme Constantin, ses fils sont ariens, mais à Rome « la Grande Église » est soutenue par l'aristocratie. Constance exile l'évêque Libère (352 – 366) en 355 et donne le siège épiscopal à son diacre Félix notoirement pro-arien. Sous les pressions de l'aristocratie romaine et parce que Libère se soumet aux exigences pro-ariennes de l'empereur, il reprend son siège en 358. Saint Hilaire de Poitiers (315 – 367) lance alors un anathème contre lui, le déclarant apostat et hérétique. À la mort de Constance (361), Libère reprend son rôle de défenseur de l'orthodoxie, mais laisse malgré tout le souvenir d'un traître à la foi et d'un persécuteur des fidèles. Lors du départ de Libère en exil, tous les clercs de Rome avaient juré de n'accepter aucun autre évêque.

☞ **Deux évêques pour Rome**

À la mort de Libère, Ursin (366 – 367) est élu par les partisans de ce dernier le 24 septembre 366. Ceux de Félix élisent Damase qui a la faveur de la cour impériale. Ce mondain est surnommé « l'amuseur des matrones », et même « le chatouilleur de ces dames ».

☞ **Saint Damase I^{er} : un pape parjure et chef de bande**

Le diacre* Damase avait suivi Libère en exil. Rentré rapidement à Rome, il rompt son serment, et devient diacre de Félix. (Quand Libère avait repris son siège, il s'était réconcilié avec lui et avait conservé son poste.) Le 1^{er} octobre 366, à la tête d'une bande de voyous, il donne l'assaut à la basilique Julienne. Le massacre des partisans d'Ursin dure trois jours ! Ursin et les survivants sont expulsés de Rome. Le 26 octobre, Damase et ses hommes de main attaquent la basilique libérienne où des « ursiniens » se sont réfugiés. Ils laissent 137 morts sur le dallage de l'église. Anmianus Marcellinus (v. 330 – avant 400), l'historien païen qui nous rapporte ce chiffre dans les *Res Gestae*, commente : « Rien de surprenant à ce que, pour l'évêché de Rome, des hommes se battent avec le plus grand acharnement, la plus grande obstination. Recevoir les dons somptueux des premières dames de la ville, circuler magnifiquement vêtu dans de superbes équipages, s'asseoir à une table plus riche et plus variée que celle de l'empereur même, telles sont les récompenses de la plus haute ambition. »

En 371, soi-disant téléguidé par les « ursiniens » (version officielle), un juif converti, nommé Isaac, porte contre le « chatouilleur de ces dames » une accusation d'adultère. Damase est traduit devant un synode. L'intervention de l'empereur Valentinien I^{er} (364 – 375) lui permet d'échapper à la destitution. Maurice La Châtre fait observer que la loi romaine punissait sévèrement les calomnieux et remarque que les délateurs de « l'amuseur des matrones » ne furent pas inquiétés. Il en conclut que les accusations portées contre Damase étaient probablement fondées...

L'Église devient catholique

Sous le pontificat de Damase, l'empereur Théodose I^{er} (378 – 395) adhère au credo de Nicée et fait du christianisme romain une religion d'État en publiant l'édit de Thessalonique : « Nous voulons que tous les peuples que régit la modération de Notre Clémence s'engagent dans cette religion que le divin Pierre Apôtre a donnée aux Romains [...]

que suivent le pontife Damase I^{er} et l'évêque d'Alexandrie ... ». Dans la suite de l'édit, il ordonne que « ceux qui suivent cette loi prennent le nom de Chrétiens Catholiques », il déclare aussi que tous les autres sont hérétiques et qu'il les châtiara... C'est peut-être parce que l'on a cru qu'il avait converti Théodose que Damase accéda à la sainteté.

☞ **Sirice (384 – 399) invente l'infailibilité !**

Son enthousiasme excessif pour la virginité et l'abstinence lui attire même les reproches de saint Jérôme. On lui doit deux initiatives géniales. La première est l'invention des décrétales*. Ce sont des lettres du pape, envoyées en réponse à une question concernant le dogme ou la discipline. Il donne à ces lettres la forme autoritaire d'un édit impérial et décrète qu'elles ont la même force d'obligation que les décisions d'un concile ou d'un synode. Il est donc l'inventeur de l'infailibilité du pape. Il demande aux destinataires de ses décrétales de les communiquer aux provinces voisines. Sa seconde idée aurait été de généraliser à toutes les provinces l'obligation de célibat pour les prêtres et à plus forte raison les évêques. Cette décision avait été prise au cours d'un concile tenu par Damase, mais il la fait communiquer à toutes les provinces. On doit lui reconnaître une grande humanité : il fait exiler l'évêque de Thrace et d'autres parce qu'ils condamnaient à mort les hérétiques priscillianistes*. C'est probablement en raison de cette coupable indulgence qu'il n'est canonisé qu'en 1784 par Benoît XIV, bien que le peuple chrétien le vénère comme saint depuis des siècles.

Les évêques de Rome sous les rois goths

☞ **Innocent I^{er} (399 – 401) : Un sacrifice aux dieux pour sauver Rome**

Au moment du sac de Rome par les Vandales, il se réfugie à la cour de l'empereur Honorius (à Ravenne). Auparavant, alors qu'Alaric (395 –

410) roi des Wisigoths assiégeait la ville, il avait laissé le Sénat sacrifier aux dieux païens pour tenter de sauver la ville. Bien qu'il ait permis cette apostasie*, il est compté au nombre des saints, sans doute parce qu'une fois le calme revenu à Rome, il s'est attaché à en extirper tous les restes de paganisme.

☞ **Félix IV (III) (526 – 530) : Nomme son successeur**

La double numérotation vient de l'existence de l'antipape Félix II (355 – 358). Félix IV décide que le pape a le droit de nommer son successeur (alors qu'à l'époque les évêques, y compris le pape, sont élus par le peuple et leur élection confirmée par le souverain). Il réunit donc ses familiers et prononce un « précepte* » désignant son diacre Boniface et lui remet son pallium. Il envoie le texte de son précepte à la cour de Ravenne, au peuple et au Sénat. La réaction du Sénat ne se fait pas attendre : il fait afficher dans toutes les églises une *contestatio** qui précise que ceux qui s'occuperont d'élection avant la mort du pape perdront la moitié de leurs biens et que les candidats prématurés seront condamnés à l'exil.

☞ **Boniface II (530 – 532) : La mémoire d'un pape condamnée**

À la mort de Félix, Dioscore est élu à une forte majorité le 22 septembre à la basilique du Latran. La minorité (le parti goth) élit Boniface. Dioscore met fin au schisme qui en résulte en mourant opportunément le 14 octobre.

Boniface réunit un synode le 27 décembre au cours duquel il fait signer à soixante prêtres, qui avaient soutenu Dioscore, une déclaration par laquelle ils se reconnaissent coupables de n'avoir pas tenu compte du choix de Félix et condamnent la mémoire de Dioscore. Ces documents sont déposés aux archives pontificales. À l'exemple de Félix, il désigne son successeur. L'indignation des prêtres et du Sénat le contraint à brûler son « précepte » devant le Sénat qui publie un décret : « Ceux qui auront promis des maisons, des terres ou de l'argent, pour obtenir un évêché, seront déclarés sacrilèges et simoniaques*, leurs engagements

annulés, et nous ordonnons la restitution de ce qu'ils auront déjà enlevé à l'Église... ». Athalaric (526 – 534) confirme le décret et l'étend. Il ordonne que le texte en soit gravé sur le marbre et affiché dans Saint-Pierre. Dans le même texte, il renvoie toute contestation sur l'élection d'un pape à l'arbitrage du souverain.

☞ **Jean II (533 – 535) : Le premier pape à changer de prénom**

De son vrai nom Mercure, il prend le nom de Jean lors de son élection qui fut précédée d'une vacance du siège de Rome de deux mois et demi. La place étant fort convoitée parmi les prêtres romains, cette vacance se passa en intrigues et en échange de pots-de-vin. Un citoyen indigné écrit au roi Athalaric pour lui conter que pendant la vacance du Saint-Siège, les partisans du pontife avaient vendu leurs suffrages, et lui avaient extorqué des promesses sur les biens de l'Église ; enfin, que pour satisfaire à ses engagements, Jean avait exposé publiquement en vente jusqu'aux vases sacrés. Afin de remédier à ces abus, le roi écrit au pape, à tous les patriarches* et aux Églises métropolitaines*, qu'il veut qu'on observe le décret du Sénat rendu sous le pontificat de Boniface II (530 – 532) – voir au-dessus.

☞ **Agapet I^{er} (535 – 536) : Dioscore reste un antipape**

Inaugure son pontificat en faisant brûler publiquement l'anathème contre Dioscore promulgué par Boniface II (voir au-dessus). Dioscore n'en sera pas pour autant intégré à la liste des papes par l'Église. Relevons que la plupart de ces papes, comme leurs prédécesseurs, sont fils de prêtre ; c'est le cas, entre autres, d'Agapet I^{er} et de son successeur Sylvère, fils du pape Hormidas (514 – 523).

Table des matières

LES SCANDALES DE L'ÉGLISE.....	3
Introduction.....	3
AVERTISSEMENTS AU LECTEUR	7
Les problèmes de chronologie	7
La préhistoire de l'Église.....	8
Le scandale, une question de point de vue	8
CHAPITRE I – L'ÉGLISE D'AVANT CONSTANTIN :	
QUAND LE PAPE N'ÉTAIT QU'ÉVÊQUE DE ROME	9
– Pierre était marié	9
– Pierre premier évêque de Rome ?.....	10
– Ces ossements ne sauraient être ceux de Pierre.....	10
– Quelques faits incontestables (ou incontestés)	13
CHAPITRE II – LES PAPES SOUS LES EMPEREURS CHRÉTIENS..	15
Les crimes de saint Constantin	15
– L'édit de Milan fait de l'empereur encore païen de Rome un pape avant la lettre	16
– L'empereur donne à l'évêque de Rome son palais du Vatican ..	16
Des funérailles païennes	16
– L'art de régler les questions d'héritage.....	18
L'évêque de Rome en exil.....	18
– Deux évêques pour Rome.....	18
– Saint Damase I ^{er} : un pape parjure et chef de bande	19
– Sirice (384 – 399) invente l'infaillibilité !.....	20

Les évêques de Rome sous les rois goths.....	20
– Innocent I ^{er} (399 – 401) : Un sacrifice aux dieux pour sauver Rome.....	20
– Félix IV (III) (526 – 530) : Nomme son successeur	21
– Boniface II (530 – 532) : La mémoire d'un pape condamnée..	21
– Jean II (533 – 535) : Le premier pape à changer de prénom...	22
– Agapet I ^{er} (535 – 536) : Dioscore reste un antipape.....	22
Les papes sous les empereurs d'Orient	23
– Théodora ancienne prostituée, impératrice et faiseuse de papes.....	23
– Silvère ou Sylvère (536 – 537) : Simoniaque et traître	23
– Vigile (537 – 555) : Vendu à l'Impératrice !	24
– Pélage I ^{er} (556 – 557) : Le Saint-Siège vaut bien un anathème.....	24
Le célibat des prêtres : une histoire d'argent	25
CHAPITRE III – FAUX ET USAGE DE FAUX.....	27
Le testament de Constantin ou « l'héritage de Pierre ».....	27
– Pépin le Bref patrice de Rome	27
– La donation de Charlemagne	29
– Les fausses décrétales ou la tradition inventée.....	32
CHAPITRE IV – LES PAPES SOUS LES CAROLINGIENS	35
L'Église et Rome sous les Carolingiens et après.....	35
– Le pape et les clercs	35
– Rome et l'aristocratie romaine.....	36
Papes, miracles, du bon usage des citations des Évangiles	36
– Saint Pascal I ^{er} (817 – 824) : Miracle ou pieuse fraude ? .	36
– Eugène II (824 – 827) : Lothaire a-t-il rompu le pacte conclu par Louis ?	38
– Jean VIII (872 – 882) : Si ton œil droit est pour toi une occasion de chute, arrache-le et jette-le loin de toi (Matthieu V, 29).....	38
– Formose (6 octobre 891 – 4 avril 896) couronne trois empereurs.....	39

CHAPITRE V – LA PAPESSSE JEANNE (855 – 858)	41
Est-ce une légende ?	42
– Des zones d’ombre	43
– Les ambiguïtés du Saint-Siège	43
– De la légende serait née une autre légende	44
On peut douter !	45
– La nature même de la science historique peut ouvrir une porte au doute	46
La vérification du sexe du pape est-elle une légende ?	48
CHAPITRE VI – LE SYNODE DU CADAVRE	51
Le procès posthume de Formose	52
– Formose provoque une révolte des Romains	52
– Du trône de Pierre à la cellule du moine	53
– Première réhabilitation	53
Formose réhabilité une seconde fois	53
– Benoît IV (août 900 – 903)	55
– Léon V (903 – début 904), Christophe (antipape septembre 903 – début 904) et Sergius... L’antipape devient pape !	55
CHAPITRE VII – LA PORNOCRATIE (904 – 963)	57
– Sergius III (904 – 911) : Formose recondamné !	57
– Anastase III (911 – 913) et Landon (913 – 914)	58
– Jean X (914, déposé en 928 – † 929)	58
Marozie installe son fils sur le trône de Pierre	59
– Pape avant la mort du pape !	59
– Des ados à la tête des Églises d’Orient et d’Occident	60
– Albéric II gardien de son frère	60
– Albéric II nomme le successeur d’un pape encore en vie	61
Jean XII (16 décembre 955 – mars 964) : Débauché et félon ! 62	
Le pape pécheur assommé par le diable ?	64

CHAPITRE VIII : ROME SOUS LA COUPE DES CRESCENTII ...	65
– L'autorité impériale bafouée	65
– Une surprenante clémence	66
Jean XIII (1 ^{er} octobre 965, 6 septembre 972) :	
La clémence déguisée en férocité ?.....	67
Un empereur faible et lointain vaut mieux qu'un empereur proche et fort	68
– Benoît VI (19 mars 973 – juillet 974) : En ne se parjurant pas, il se perd	68
Boniface VII fuit avec le trésor de l'Église.....	69
– Benoît VII (octobre 974 – 10 juillet 983)	69
– Jean XIV (fin novembre ou début décembre 983 – 20 août 984) : Mort de faim ou empoisonné ?.....	69
Le retour de Boniface VII.....	70
Jean XV (985 – 996), une ingérence dans les affaires de Francie occidentale.....	71
L'affaire Arnoul	71
– Grégoire V (mai 996 – 18 février 999) : Jean XIII plagié !	72
– Un pape allemand plaide la clémence	72
– Un félon sur le trône de Pierre	73
– Quand la clémence est méprisée, la cruauté est un devoir....	73
CHAPITRE IX – SYLVESTRE II (1000 – 1003), LE PAPE DE L'AN MIL :	
UN SORCIER SUR LE TRÔNE DE SAINT PIERRE ?.....	75
Le plus grand scandale de l'histoire de l'Église.....	75
Retour à l'histoire	77
Le moine savant, le pape et l'empereur	78
– Abbé de Bobbio et comte d'Empire.....	80
– Gerber, traître par devoir, devient chancelier du roi	80
– Gerbert devient pape	81
– Le pape et l'empereur	82
Le vrai scandale.....	84

CHAPITRE X – LES SUCCESSEURS DE SYLVESTRE II	85
Benoît VIII (17 mai 1012, avril 1024), le pape guerrier	86
– La légende noire se poursuit	86
– Les descendants de prêtres réduits en esclavage	87
– Le pape au purgatoire !	88
Jean XIX : le consul de Rome devient pape	89
Benoît IX : trois fois pape	89
– D’autres sorciers sur le trône de Pierre ?	90
– Pape une première fois (1032 – 1044)	90
– Pape une seconde fois	90
– Pape pour la troisième fois	91
La malédiction des papes	92
CHAPITRE XI – LE COMLOT DES RÉFORMATEURS	
ET LA RÉFORME GRÉGORIENNE	93
– Le noyautage du Sacré Collège	94
Saint Léon IX (12 février 1049 – 19 avril 1054), le père du totalitarisme pontifical	94
– La sainteté du pape confirmée par Dieu en plein concile... 94	
– Intransigeance ne signifie pas toujours réalisme	95
– Ingérence dans les affaires du royaume de France !	95
– Le schisme d’Orient	97
– Le dernier miracle de Léon IX : une défaite étend les États pontificaux	97
– L’irrésistible ascension du cardinal Hildebrand	98
– Un pape élu très irrégulièrement	99
Nicolas II (6 décembre 1058 – 26 juillet 1061) :	
Un coup d’État juridique !	100
– Le pape tient synode avant son intronisation	100
– L’art de rendre légal ce qui ne l’est pas	100
– Le droit nouveau fait de Benoît X un dangereux criminel... 101	
Saint Grégoire VII (22 avril 1073 – mai 1085), le pape le plus haï de l’Histoire	101

- Dieu investit Henri IV..... 103
- Grégoire VII libéré par des troupes musulmanes..... 104

CHAPITRE XII : LA CROISADE LIBÈRE JÉRUSALEM ET SAUVE LES « RÉFORMATEURS »105

- Un antipape légitime 105
- Urbain II (12 mars 1088 – 29 juillet 1099) :
 - Le coup de génie des croisades 106
 - Corruption et diffamation au service de l'Église 106
 - Le « coup de chance de Plaisance » 107
 - La querelle des Investitures résolue 108
 - La solution anglaise 109
 - Grégoire VIII visite Rome à dos de chameau..... 109
 - La parole du pape..... 110

CHAPITRE XIII – LA CROISADE CONTRE LES ALBIGEOIS (1208 – 1248) : TROIS PAPES ABUSENT DE LEUR POUVOIR JURIDIQUE ET DISCRÉDITENT L'ÉGLISE111

- Un pape digne de Grégoire VII..... 112
- Raymond VI, l'éternel excommunié..... 112
 - Le légat assassiné 112
 - Philippe Auguste ne veut pas de croisade 113
 - Raymond s'en remet à la justice de l'Église..... 113
- Le pape dispose de fiefs de France, d'Aragon et d'Empire 114
 - Des réticences et des oppositions dans l'Église..... 115
- Réticences et méfiance des rois de France..... 115
 - Pressions sur le roi de France..... 116
- L'institution de l'Inquisition 117
- La méfiance de Saint Louis 117
 - Grégoire IX et l'Inquisition. 118
- Une application exemplaire de la réforme grégorienne 119
 - La politique du service minimum 119

CHAPITRE XIV : L'EMPEREUR FRÉDÉRIC II, UN NOUVEAU RAYMOND VI ?	121
L'empereur trois fois excommunié	122
– La croisade contre l'empereur	123
– La croisade de l'excommunié	123
– La sanction du pape	125
– La querelle continue ?	125
– La fin de la collaboration entre les papes et les souverains	126
– Les cardinaux en désaccord	127
– L'institution de la simonie papale	127
– Clément IV : Inventeur de la réserve* et de la réserve expectative*	128
 CHAPITRE XV : LES PAPES EN AVIGNON.....	129
Pourquoi et comment les papes viennent-ils s'installer en Avignon ?	129
– Le pape est infaillible, mais contesté	129
Un saint ne fait pas forcément un pape.....	130
Boniface VIII (24 décembre 1294 – 11 octobre 1303) : le pape empereur !.....	130
– Soumettre le roi de France.....	131
Clément V (5 juin 1305 – 20 avril 1314) : impuissant devant Philippe le Bel.....	133
– Rixe au banquet du pape	134
– Le pape et sa cour restent en France	134
– Le scandale du Temple	134
Hommage à la frugalité des cardinaux	136
Comment la malice vient aux cardinaux vertueux	136
– Le pape déclare l'ordre franciscain hérétique	137
– La « contre-réforme grégorienne » échoue.....	137
Jean XXII, pas vraiment infaillible !	140
– Benoît XII était-il le fils de Jean XXII ?	140

Le trésor de l'Église dilapidé.....	141
– Sur son lit de mort, le pape doute de son infailibilité... ..	141
Les cardinaux veulent limiter le pouvoir du pape.....	142
– Errare papaum est (l'erreur est papale)	142
La reine de Naples est-elle la maîtresse du pape ?.....	143
CHAPITRE XVI – LE LIVRE DES TAXES	145
Le livre des taxes est-il un faux ?	145
– Vérité officielle et vérité financière	146
– Des tarifs étonnamment bas ?	146
– Une étrange échelle morale.....	147
– Aperçu de Taxes des parties casuelles de la boutique du pape	148
– Plusieurs versions.....	149
CHAPITRE XVII – LE MIRACLE DE LA MULTIPLICATION DES PAPES (LE GRAND SCHISME D'OCCIDENT)	151
Un pape élu dans la terreur	151
Deux croisades contre l'antipape	152
– Des saints martyrs oubliés par l'Église.....	152
L'Europe à feu et à sang pendant trois siècles	153
– Les cardinaux à la torture	153
– Urbain VI se proclame roi de Naples	154
Les cardinaux romains veulent un nouveau pape :	
Boniface IX.....	155
– Naples retourne sa veste	155
– Les chartreux tentent de mettre fin au schisme	155
– Il ne peut y avoir qu'un pape et c'est MOI	156
– La Sorbonne propose des solutions.....	156
– Clément VII fait acheter les grands	157
– Soutien unanime au projet de réunification	157
Le concile de Pise dépose les deux papes.....	158
– Trois papes au lieu de deux.....	158

Le concile de Constance	159
– L'autorité du concile est-elle supérieure à celle du pape ou inversement ?	160
L'Église s'est tirée du schisme en violant sa propre loi	161
CHAPITRE XVIII – LE CONCILE CONTRE LE PAPE.....	162
Cardinaux dépossédés de leur pouvoir	162
– Première reprise remportée aux points par le concile....	163
– Seconde reprise : avec Pie II, le concile perd par KO	164
CHAPITRE XIX : LES PAPES DU LUXE ET DE L'HUMANISME... 	167
Paul II, Notre-Dame de la Pitié coiffe la tiare	167
– Le pape contre la science	167
– Le pape des fêtes populaire et de la gastronomie.....	168
Le nouveau pape, Sixte IV, est la honte des catholiques	168
Innocent VIII, le pape qui négocie avec les infidèles	170
Alexandre VI (1492 – 1503) : Assassin, incestueux, empoisonneur, déloyal... et athée	172
– Une transition plus courte que prévu	173
Jules II, un pape terrible.....	174
– Léon X, une victoire à la Pyrrhus	175
Paul IV, le préfet de l'Inquisition sur le trône de saint Pierre	176
– L'âge d'or de la papauté.....	177
CHAPITRE XX – LE PAPE ET L'INQUISITION DÉPASSÉS : GALILÉE CONDAMNÉ.....	179
– On est toujours innocent avant d'être déclaré coupable ..	180
– Quand le pape tremble devant l'Église.....	180
– Une condamnation de pure forme	181
– Des légendes autour du procès	182
– Pourquoi Galilée et pas Giordano Bruno ?	182

CHAPITRE XXI – LES PAPES CONTRE LE

« MODERNISME »	185
Clément XI et le Grand Satan	186
– Le pape franc-maçon ?	188
l'encyclopédie condamnée	189
– Les Carbonari et à travers elles le nationalisme italien... ..	189
– Léon XII, le Saint-Siège s'adresse aux princes et leur fournit un « modèle »	190
– Pie VIII, l'enseignement des lycées et gymnases condamné	191
– Grégoire XVI, l'interdiction de la liberté de conscience et la liberté d'opinion.....	191
– Pie IX, la condamnation du socialisme et du communisme	192
– Le pouvoir temporel du pape rétabli par un carbonaro .	192
– Le pape perd son pouvoir temporel	193
Léon XIII, une toute nouvelle prospérité	194
– La lutte contre l'accusation d'obscurantisme	194
– Léon XIII y a cru !	195
Deux papes assassinés au xx ^e siècle ?	198
Le pape ne reconnaît pas le roi d'Italie.....	198
Benoît XV (3 septembre 1914 – 22 janvier 1922) assouplit l'Église	199
La question romaine réglée par un concordat avec Mussolini.....	200
Le nonce d'Allemagne devient un pape silencieux	202
– Mauvais procès ou procès mal ciblé ?	203
Les papes de Vatican II : des antipapes modernistes ?	204
– Jean XXIII, antipape et franc-maçon ?	204
– Paul VI antipape et franc-maçon	205
Jean-Paul I ^{er} : l'opération « Mains propres » n'aura pas lieu	207

Jean-Paul II (16 octobre 1978 – 2 avril 2005) :	
le pape de l'explosion	208
Benoît XVI (19 avril 2005 – ...)	210
Le retour des antipapes	211
La pédophilie dans l'Église	211
CONCLUSION : OU L'ART DE SE RÉFORMER SANS JAMAIS CHANGER.....	213
LEXIQUE.....	215
BIBLIOGRAPHIE.....	225